



Bulletin des Délibérations

Réunion du Comité Syndical
du 29.03.2016 - 17h30

L'An Deux Mil Seize, le 29 Mars, à 17h30, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de CHINON, salle O. Debré, sous la présidence de Monsieur P. MASSARD

Date de convocation du Comité : 15.03.2016

Etaient présents : (cf liste jointe)

Membres en exercice : 77

Membres présents : 42

Membres votants : 42 + 2 procurations

Secrétaire de séance : M. ROUX Claude

Délibération 2016.06 : Actualisation du règlement intérieur du SMICTOM du CHINONNAIS

M. le Président expose que le règlement intérieur du SMICTOM du CHINONNAIS a été actualisé. Il comprend 5 parties :

- 1^{ère} partie : Règlement intérieur du Bureau et du Comité Syndical
- 2^{ème} partie : Règlement pour la collecte et le traitement des ordures ménagères
- 3^{ème} partie : Règlement applicable pour les déchèteries
- 4^{ème} partie : Règlement applicable pour le compostage domestique
- 5^{ème} partie : Financement du service.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve le règlement intérieur rédigé comme ci-joint.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le
Délibération publiée ou notifiée le

11 AVR. 2016

11 AVR. 2016

Délibération 2016.07 : Approbation du Compte de Gestion 2015

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, déclarent que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le
Délibération publiée ou notifiée le

11 AVR. 2016

11 AVR. 2016

Délibération 2016.08 : Compte Administratif 2015

Le Président Philippe MASSARD présente le Compte Administratif 2015, participe au débat et quitte la séance lors du vote.

Le Comité syndical réuni sous la présidence de M. J.M. CARLES délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur le Président, M. P. MASSARD, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		76 516.95		2 921 768.53		2 998 285.48
Opérations exercice	422 101.59	529 767.06	8 226 982.22	8 517 899.01	8 649 083.81	9 047 666.07
Total	422 101.59	606 284.01	8 226 982.22	11 439 667.54	8 649 083.81	12 045 951.55
Résultat de clôture		184 182.42		3 212 685.32		3 396 867.74
Restes à réaliser	194 902.53				194 902.53	
Total cumulé	194 902.53	184 182.42		3 212 685.32	194 902.53	3 396 867.74
Résultat définitif	10 720.11			3 212 685.32		3 201 965.21

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. A l'unanimité, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le
Délibération publiée ou notifiée le

11 AVR. 2016

11 AVR. 2016

Délibération 2016.09 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015
- constatant que le compte administratif fait apparaître un : **excédent de 3 212 685.32**

Il est proposé au Comité Syndical d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créateur)	2 921 768.53
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	855 706.10
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	290 916.79
Résultat cumulé au 31/12/2015	3 212 685.32
A.EXCEDENT AU 31/12/2015	3 212 685.32
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporté	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	10 720.11
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créateur - lg 002)	3 201 965.21
B.DEFICIT AU 31/12/2015	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, décident d'affecter le résultat de fonctionnement comme susvisé.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le 11 AVR. 2016
Délibération publiée ou notifiée le 11 AVR. 2016

Délibération 2016.10 : Budget 2016

Lors de sa séance du 3 mars 2016, le comité syndical a débattu sur les orientations budgétaires de l'exercice 2016.

CONSIDERANT le projet de budget primitif de l'exercice 2016 présenté par le Président, reprenant les montants suivants :

Total des Recettes d'Exploitation	11 861 115,21 €
Total des Dépenses d'Exploitation	11 861 115,21 €
Total RECETTES d'investissement	1 699 800,00 €
Total Dépenses d'investissement	1 699 800,00 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, vote le projet de budget 2016 tel que présenté lors de la séance (vote à mains levées)

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le 11 AVR. 2016
Délibération publiée ou notifiée le 11 AVR. 2016

Délibération 2016.11 : Contributions des communautés de communes – Exercice 2016

Sont à approuver par le Comité Syndical :

1°) Contributions pour la collecte et le traitement des ordures ménagères et assimilés / COUT à l'HABITANT 2016

coef.	Fréq.collecte / semaine	POUR MEMOIRE	coûts 2016	
		coûts 2015	Augmentat° proposée 0 %	
		coût HT € à l'Habitant	coût HT € à l'Habitant	
1	1	58,82	58,82	(+ TVA 10%)
1,2	2	70,58	70,58	
1,3	3	76,47	76,47	
1,4	4	82,35	82,35	
1,5	5	88,23	88,23	

A noter : les coûts par habitant susvisés s'entendent hors services particuliers (collectes estivales etc ...)

Périodicité de facturation

- En Janvier - Février : acompte correspondant à 50 % de la somme totale de l'année précédente.
- En Juillet : 2^{ème} acompte correspondant au solde de la contribution votée pour l'année en cours.

2°) Contributions pour l'exploitation des déchèteries 2016.

Collectivités	déchèteries	Pour mémoire Prévisions B.P. 2015 € HT	Prévisions 2016 Propositions (1) € HT
C.C. Chinon, Vienne et Loire	déchèterie de CHINON Déchèterie de la ROCHE CLERMAULT Déchèterie de SAVIGNY EN VERON	551 973	551 973
C.C. du Pays de Richelieu	Déchèterie de RICHELIEU	166 134	166 134
C.C. du Pays d'Azay le Rideau	Déchèterie d'AZAY LE RIDEAU + déchèteries satellites de SACHE et RIVARENNES	375 426	375 426
C.C. du Bouchardais	Déchèterie de l'ILE BOUCHARD	172 913	172 913
C.C. de Ste Maure de Touraine	Déchèterie de NOYANT DE TOURAINE et déchèterie satellite de PORTS SUR VIENNE	292 954	292 954
C.C. Touraine Nord-Ouest (LANGAIS – MAZIERES DE TOURAINE et CINQ MARS LA PILE)	Déchèterie de CINQ MARS LA PILE	152 857	152 857
Totaux		1 712 257	1 712 257

(1) propositions envoyées par mail en novembre-décembre 2015 dans chaque collectivité.

Périodicité de facturation :

- 1^{er} acompte demandé en Avril = **40% du montant prévisionnel déterminé ci-dessus**
- 2^{ème} acompte en juillet = 40 % du montant prévisionnel déterminé ci-dessus
- Solde en janvier 2017 = ajustement des montants au vu des coûts réalisés dans l'année 2016.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité

- ✚ Acceptent la grille des coûts à l'habitant 2016 susvisée relative aux contributions des communautés de communes pour la collecte et le traitement des ordures ménagères
- ✚ Acceptent les montants à facturer aux communautés de communes pour l'exploitation des déchèteries pour l'année 2016.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le
Délibération publiée ou notifiée le

11 AVR. 2016

11 AVR. 2016

Délibération 2016.12 : Opération Téléthon 2016

Bilan de l'opération 2015 – collecte des emballages métalliques

- 15 jours de collecte du 21 novembre au 6 décembre 2015 inclus
- 9 points d'apport volontaire sur 9 places et parkings
- Un concours a été proposé à toutes les classes des écoles du territoire et 17 classes ont souhaité y participer

- ⇒ **Résultat : 904 kg soit près de 13 830 emballages métalliques collectés**
- ⇒ **Le SMICTOM a versé un don à l'AFM Téléthon de 2 500€** (Cf. délibération du SMICTOM du Chinonais du 23/02/2015.)

Proposition pour 2016

Il est proposé de reconduire l'opération TELETHON pour l'année 2016.

Il est proposé d'axer cette opération sur la collecte exceptionnelle des TLC (Textile-Linge-Chaussures) en partenariat avec l'association Le Relais (convention en cours avec le SMICTOM).

L'opération durera 15 jours, du 19 novembre au 04 décembre 2016, dans tous les conteneurs déjà présents sur le territoire.

Un concours sera proposé à tous les établissements scolaires du territoire. Les 3 établissements qui auront collecté le plus de textile, linge et chaussures recevront des lots (exemples : livres, jeux, etc.).

Afin de clore cette opération, il sera proposé un événement le samedi 03 décembre pour une collecte directe auprès des usagers. Le lieu reste à déterminer (grande surface ou locaux du SMICTOM).

En ce qui concerne plus particulièrement le don à l'A.F.M., il est proposé de le voter selon les modalités suivantes :

Poids TLC collectés	Montant du don
Jusqu'à 5 tonnes	2 000 €
De 5 à 6 tonnes	2 500 €
De 6 à 7 tonnes	3 000 €
Au-delà de 7 tonnes	3 500 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, émet un avis favorable pour l'organisation TELETHON 2016 et pour le versement du don à l'AFM conformément aux propositions susvisées.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le
Délibération publiée ou notifiée le

11 AVR. 2016

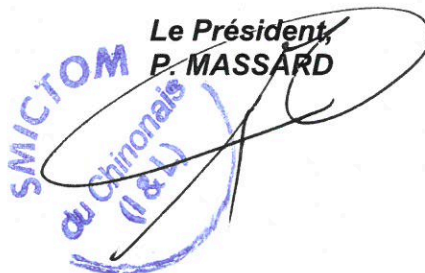
11 AVR. 2016

Récapitulatif de la séance

N° 2016.06	Actualisation du règlement intérieur du SMICTOM du CHINONNAIS
N° 2016.07	Approbation du Compte de Gestion 2015
N° 2016.08	Compte Administratif 2015
N° 2016.09	Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015
N° 2016.10	Budget 2016
N° 2016.11	Contributions des communautés de communes – Exercice 2016
N° 2016.12	Opération Téléthon 2016

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h10

Le Président,
P. MASSARD



LISTE DES DELEGUES PRESENTS à LA REUNION DU COMITE SYNDICAL du 29.03.2016 - 17H30

Communes	Nom du délégué	
ANCHE (C.C. du Bouchardais)	M. ROUX Claude	
ANTOGNY LE TILLAC (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. DABILLY Patrice	
ASSAY (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents	
AVOINE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. REMMERIE Bernard	
AVON LES ROCHES (C.C. du Bouchardais)	Absents	
AZAY LE RIDEAU (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Mme COUVREUX Jocelyne	
BEAUMONT EN VERON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. NAULET Vincent	
BRASLOU (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents	
BRAYE SOUS FAYE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents	
BREHEMONT (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. WAGNER Norbert	
BRIZAY (C.C. du Bouchardais)	M. BOURC'HIS Philippe	
CANDES ST-MARTIN (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. RAVENEAU Joël	
CHAMPIGNY S/ VEUDE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme RONFAUT Jeanne	
LA CHAPELLE AUX N. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. MASSARD Philippe	
CHAVEIGNES (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents Excusés	
CHEILLE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. JAVELOT Daniel	
CHEZELLES (C.C. du Bouchardais)	Absents	
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. BOUSSIQUET Jean-Vincent	
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents Excusés	
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents	
CINAI (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. MORIN Claude	
CINQ MARS LA PILE (C.C. Touraine Nord-Ouest)	M. CARLES Jean Marie	
COURCOUE (C.C. du Pays de Richelieu)	Absents	
COUZIERS (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. SALLARD Raynald	
CRAVANT LES COTEAUX (C.C. du Bouchardais)	M. FOUSSARD Guy	
CRISSAY SUR MANSE (C.C. du Bouchardais)	M. LEGROS Jean Jacques	
CROUZILLES (C.C. du Bouchardais)	Absents	
FAYE LA VINEUSE (C.C. du Pays de Richelieu)	Absents	
HUISMES (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme LAMOUR Sarah →procuration donnée à M.NAULET Vincent (Beaumont En Véron)	
L'ILE BOUCHARD (C.C. du Bouchardais)	Absents Excusés	
JAULNAY (C.C. du Pays de Richelieu)	Absents Excusés	
LANGAIS (C.C. Touraine Nord-Ouest)	Absents	
LEMERE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme TERRIEN Sylviane	
LERNE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. BELHANAFI Sofiane	
LIGNIERES DE T. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Mme GALLAUD Chantal	
LIGRE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	M. BRUNET Michel	
LUZE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents	
MAILLE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. CHAMPIGNY Joël	
MARCAY (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme GIRON Virginie	
MARCILLY SUR VIENNE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents	
MARIGNY MARMANDE (C.C. du Pays de Richelieu)	Absents	
MAZIERES DE TOURAINE (C.C. Touraine Nord-Ouest)	M. COUINEAU Jean Claude	M. DOUTRE Enrique
NEUIL (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. DOMENGER Jean-Paul	
NOUATRE (C.C. de St Maure de Touraine)	Absents	
NOYANT DE TOURAINE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents	
PANZOULT (C.C. du Bouchardais)	Absents	
PARCAY SUR VIENNE (C.C. du Bouchardais)	Mme VERRINE Evelyne	
PONT DE RUAN (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents	
PORTS SUR VIENNE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents	
POUZAY (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme PESSON Angélique	
PUSSIGNY (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents	
RAZINES (C.C. du Pays de Richelieu)	Absents	
RICHELIEU (C.C. de Richelieu)	M. DELANNOY Aleyme →procuration donnée à Mme RONFAUT Jeanne	
RIGNY USSE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents	
RILLY SUR VIENNE (C.C. du Bouchardais)	Absents	
RIVARENNES (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents	
RIVIERE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. TESSIER Patrice	
LA ROCHE CLERMAULT (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme LARGEAU Sylvie	
SACHE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents	

ST BENOIT LA FORET (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents
STE CATHERINE DE FIERBOIS (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents
ST EPAIN (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme RICARD Bénédicte
ST GERMAIN SUR VIENNE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme ALBERT Maryvonne
STE MAURE DE TOURAINE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. GUERIN Jean
SAVIGNY EN VERON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. MUREAU Bernard
SAZILLY(C.C. du Bouchardais)	Mme BEUN Ghislaine
SEUILLY (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. MARTIN Alain
TAVANT (C.C. du Bouchardais)	M. CORDONNIER Jean
THENEUIL (C.C. du Bouchardais)	M. MOREAU Yves
THILOUZE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. JUZEAU Patrice
THIZAY (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. ARRONDEAU Claude
La TOUR ST GELIN (C.C. du Pays de Richelieu)	M. DOLATA Bernard
TROGUES (C.C. du Bouchardais)	Absents
VALLERES (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
VERNEUIL LE CHATEAU (C.C. du Pays de Richelieu)	Absents Excusés
VILLAINES LES R. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. BRUYANT François
VILLEPERDUE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. LEGRAND Gérard

Assistaient également

Mme CHEMINOT C. – Receveur, T.P. CHINON

Services SMICTOM du CH :

- * Mme S. DE JONCKEERE
- * Mme I. JOUSSELIN
- * Mme V. GUERTIN
- * Mme A. CADEAU
- * Mme A. ROBIN
- *

Absents Excusés

Nombre de membres en exercice : 77

Membres présents : 42

Membres votants : 42 + 2 procurations

Secrétaire de séance : M. ROUX Claude